

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS				ARRIVÉES A						CAHORS		MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montab.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)	
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.	
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	—	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —	

* Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 50^m matin.

Cahors, le 31 Mars.

LA GUERRE DE CHINE

Les événements ont marché avec une si effroyable rapidité depuis trois jours, qu'il est bon, pour bien mettre nos lecteurs au courant, de grouper les diverses phases avec ordre et méthode. On verra par ce qui suit, l'optimisme sincère ou simulé de nos gouvernements, tandis que les faits leur infligient le plus cruel démenti et jetaient le pays dans la consternation.

En quelques heures confiance, ministres, espoir de colonisation tout a disparu, tout s'est effondré ; et, en présence d'une situation qui rappelle malgré soi les jours néfastes de 1870, on se demande avec anxiété comment nous allons sortir de cette cruelle impasse.

Nous ne pouvons que répéter avec tous les vrais français : Haut les cœurs, et que Dieu protège la France !

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 mars.

INTERPELLATION

M. Granet. — Après les différentes phases de l'expédition du Tonkin, on nous a peu à peu amenés à l'état de guerre déclarée. Encore cet état de guerre ne nous est-il révélé officiellement que par les documents diplomatiques du *Livre jaune* ; les représentants du pays l'ignorent encore.

Le gouvernement ne s'est pas mis en règle avec la constitution. (Très bien !)

La Chambre, dès le premier jour, n'aurait pas refusé les 30 ou 40,000 hommes nécessaires pour terminer cette guerre qui se prolonge et pour laquelle on n'a apporté aucune solution.

Toujours les renforts sont arrivés trop tard ; les crédits toujours ont été insuffisants. De telle sorte qu'aucune action décisive n'a pu avoir lieu.

Aujourd'hui il n'y a pas de négociations possibles sur l'échec de nos armes. Il n'y avait qu'un moyen de peser sur la Chine : c'était une déclaration de guerre avec l'assentiment du pays.

Toute cette affaire a été menée au point de vue électoral. On a fait la guerre sans le dire. On a combattu sans ressources. On a négocié sans appui.

Il vient d'être affiché, dans les couloirs, une dépêche très opportune ; mais en matière de dépêches et de documents communiqués par M. le président du conseil, la méfiance est mère de la sûreté. (Applaudissements répétés à droite et à gauche.)

Tout le monde sait maintenant que le gouvernement a eu, pendant un mois, des dépêches sur les graves événements qui se passaient en Cochinchine, sur le siège de Tuyen-Khuan, et qu'il n'a rien dit.

Le gouvernement n'a su faire ni la guerre comme elle devait être faite, ni la paix comme elle était possible. Il a placé le pays entre le déshonneur et la reculade, par les témérités de sa folie. (Applaudissements répétés à droite et à gauche.)

Optimisme gouvernemental

M. Ferry. — Le but que poursuit le gouvernement est l'exécution pleine et entière du traité du 11 mai 1884.

Le corps expéditionnaire se compose maintenant de 25,000 hommes des meilleures troupes admirablement commandées.

L'affaire que la dépêche de samedi a fait connaître a été exagérée. On peut aujourd'hui juger la situation plus froidement par la nouvelle dépêche qui est affichée.

Cette dépêche doit rassurer les inquiétudes. La pleine possession de la frontière nous est acquise. Nous sommes dans la meilleure des situations pour traiter avec la Chine. (Bruit.)

M. Raoul Duval. — Le seul obstacle à une solution pacifique, aujourd'hui, c'est la présence du ministère actuel au pouvoir. (Très bien ! très bien !)

Les Chinois n'ont pas en face d'eux la France ; ils ont le ministère. (Bruit divers.)

M. Ferry. — Ce langage est odieux.

M. Raoul Duval. — Une telle expression dans la bouche de M. le président du Conseil est pour moi un titre d'honneur. (Applaudissements à droite.)

M. de Rivet dépose l'ordre du jour suivant : « La Chambre, convaincue qu'une politique plus claire et plus prévoyante peut seule donner une solution honorable, passe à l'ordre du jour. »

M. Raoul Duval dépose l'ordre du jour suivant : « La Chambre, convaincue que la responsabilité du cabinet est trop engagée pour que la conduite des affaires du Tonkin ait pour seul mobile l'intérêt de la France, lui retire sa confiance et passe à l'ordre du jour. »

Par 254 voix contre 227, l'ordre du jour Rivet, à qui la priorité a été accordée, n'est pas adopté.

M. le président. — MM. Ribot et Charmes ont déposé l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, confiante dans la bravoure de l'armée et l'énergie de ses chefs, passe à l'ordre du jour. »

M. Ferry. — Le gouvernement s'associe à cet ordre du jour.

M. Jolibois. — Mes amis et moi acceptons cet ordre du jour, qui répond à nos sentiments patriotiques et qui brille par son absence de confiance à l'égard du ministère.

M. Ferry. — Le vote de confiance dans l'armée ne peut être qu'un vote de confiance pour le gouvernement qui la dirige. (Exclamations.)

M. Clémenceau. — Le vote de l'ordre du jour de M. Ribot ne suffit pas. C'est à la majorité de dire si elle a confiance dans le gouvernement.

M. Ferry. — Le gouvernement demande l'ordre du jour pur et simple.

Per 273 voix contre 227, il est adopté. Séance lundi.

La journée a été plus que chaude, et absolument mauvaise pour le ministère.

On a remarqué que l'ordre du jour de défiance n'a été repoussé que par 27 voix, y compris celles des ministres et des sous-secrétaires d'Etat.

LES ÉVÉNEMENTS

Dépêche du général Brière de l'Isle

Les journaux du soir publient les dépêches suivantes :

Hanoï, 27 mars.

Une reconnaissance opérée par le bataillon Simon, au nord de Hong-Hoa, a rencontré un grand nombre de pirates retranchés à Pholan-Thao. Le bataillon a eu quelques tués et blessés.

Le général de Négrier est à Lang-Son, d'où il observe la frontière.

Evacuation de Lang-Son.

LE GÉNÉRAL DE NÉGRIER GRÈVEMENT BLESSÉ. Paris, 29 mars.

Le ministère a reçu aujourd'hui la dépêche suivante :

Hanoï, 28 mars.

Je vous annonce avec douleur que le général de Négrier est grièvement blessé.

Il a été contraint d'évacuer Lang-Son.

Les Chinois, débouchant par grandes masses sur trois colonnes, ont attaqué avec impétuosité la position avancée du Ki-Lua.

Le colonel Herbing, devant cette grande supériorité numérique et ayant épuisé ses munitions, m'informe qu'il est obligé de rétrograder sur Dong-Sang et Thon-Moi.

Je concentre tous mes moyens d'action sur les débouchés du Chu et du Kép.

L'ennemi grossit toujours sur le fleuve Song-Koi.

Quoi qu'il arrive, j'espère pouvoir défendre tout le Delta.

Je demande au gouvernement de m'envoyer des renforts le plus tôt possible.

BRIÈRE DE L'ISLE.

La retraite. — Le colonel Herbing, qui était chargé de garder les avant-postes de la place, a dû évacuer ses positions en avant de Kieu et se replier sur Dong-Song et Than-Moi. C'est-à-dire que les troupes battent en retraite par deux routes : l'une la route mandarine, qui va de Than-Moi à Kep ; l'autre qui part de Dong-Song et aboutit à Chu : c'est celle qu'a suivie la colonne dans sa marche sur Lang-son.

C'est au débouché de ces deux voies que le général Brière de l'Isle concentre ses moyens d'action pour appuyer la deuxième brigade au cas, où l'ennemi chercherait à prendre l'offensive.

L'Etat du général Négrier. — Le général a reçu, une balle dans la poitrine ; le médecin croit pouvoir faire l'extraction sans danger. Aucun organe essentiel n'a été lésé ; l'état du brave général est, quant à présent, relativement satisfaisant.

Le général de Négrier ne croyait pas à une attaque aussi immédiate ; il a pensé avoir le temps de rallier ses troupes dans Lang-son et d'y organiser une action défensive.

Les Chinois l'ont prévenu de vitesse et l'ont accablé par le nombre.

Ha-Noï, 29 mars.

Le général de Négrier est à Dong-Son. Sa guérison est certaine.

Le colonel Herling est à Than-Noï avec sa colonne. Il n'a pas été inquiété dans sa retraite, qui a été effectuée sans difficultés. Il reste à Than-Noï et à Dong-Son, barrant deux routes.

Le général de Négrier est promu général de division.

Nos pertes au Tonkin. — Le *Figaro* dit que les pertes de l'armée à Lang-Son ont été de 1,500 tués ou blessés.

Déroute. — Le convois ont dû être abandonnés.

Masses Chinoises. Le *Figaro* évalue à cent mille et l'*Intransigeant* à deux cent mille le nombre des Chinois entrés au Tonkin.

La situation au Tonkin. — A l'heure présente, le corps expéditionnaire du Tonkin a à contenir : 1^o du côté de Lang-Son, une véritable armée de trente à quarante mille hommes, celle qu'alimente le vice-royaume de Canton ; 2^o dans la vallée de la rivière Claire, jusqu'en face de Hong-Hoa, les masses commandées par Liu-Vinh-Phuoc, c'est-à-dire une invasion venue du Yunnan.

On peut se demander si les Annamites ne profiteront pas de cette situation, qu'ils connaissent parfaitement, pour former quelque mouvement dans les provinces du Delta dont nous n'avons aucune nouvelle.

En présence de cette inondation de Chinois, les 50,000 hommes qu'on va envoyer et les 200 millions qu'on va dépenser seront-ils suffisants :

Conseil de cabinet. — Un conseil de cabinet a été tenu dimanche soir, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Ferry. Les résolutions prises sont à la hauteur des circonstances. Dès ce soir, des renforts de troupes et d'artillerie sont envoyés au général Brière de l'Isle.

Les ministres ont décidé de déposer demain, sur le bureau de la Chambre, une demande de crédits de deux cents millions, dont la moitié pour le ministère de la guerre, et l'autre moitié pour le ministère de la marine.

Paris, 29 mars.

La situation. — Le président du conseil a conféré, ce matin, avec les ministres de la guerre et de la marine, en vue des mesures à prendre spécialement à l'envoi des renforts.

Commandement en chef. — Le *Gaulois* parle du général de Courcy et du général de Gallifet pour le commandement du corps expéditionnaire du Tonkin.

Mobilisation. — D'après le *Figaro* des ordres auraient été donnés samedi de mobiliser tous les quatrièmes bataillons des régiments d'infanterie ; de demander le plus possible des volontaires de tous les régiments et de lever cinq mille inscrits maritimes.

Paris, 29 mars.

Un 3^e régiment tonkinois. — Le ministre de la guerre, sur la proposition du général Brière, a décidé la création d'un troisième régiment tonkinois. En conséquence, le général Lewal a adressé une circulaire aux chefs de corps pour les inviter à lui faire connaître le nom des officiers qui désireraient servir dans le nouveau régiment.

Paris, 29 mars.

Troupes d'Afrique. — Les 250 hommes du 3^e bataillon d'Afrique, dont nous avons annoncé l'envoi au Tonkin pour combler les vides qui se sont produits dans ce corps depuis le commencement de la campagne, s'embarqueront le 1^{er} avril à Philippeville.

Echos parlementaires. — Différents groupes de la Chambre sont convoqués avant la séance de ce soir.

Tous les journaux sont unanimes pour conseiller l'énergie et le sang-froid.

La plupart disent qu'il faut d'abord, sans préoccupation de parti, secourir nos vaillants soldats.

Mise en accusation du ministère. — Plusieurs journaux demandent le renversement et la mise en accusation du ministère.

L'effolement est au comble en présence des mauvaises nouvelles de la Chine.

La retraite du cabinet Ferry est fort probable, on parle de la constitution d'un ministère sans couleur. On rappellerait Campenon et on donnerait le portefeuille de M. Ferry au baron de Courcel, notre ambassadeur à Berlin.

D'autres parlent de M. de Freycinet, mais ce

n'est pas probable, vu le manque de décision de l'ex-ministre; en ce moment on sent qu'il faudrait un homme à la tête du Gouvernement et on n'en trouve pas.

A LA CHAMBRE

Séance du 30 mars.

Une foule compacte assiégeait les abords du Palais-Bourbon.

Dans l'intérieur du Palais, l'animation n'était pas moins grande.

Cruels aveux

Le président du Conseil communique à la Chambre les nouvelles dépêches qui annoncent la blessure du général de Négrier et l'évacuation de Lang-Son. Toutefois, la retraite est opérée dans le plus grand ordre, et la France sera heureuse d'apprendre que la blessure du général de Négrier est en voie de guérison.

La Chambre applaudit.

Des mesures ont été prises hier soir, mais elles ne sauraient suffire. Il faut venger l'échec de Lang-Son pour l'intérêt et pour l'honneur de la France.

Voix nombreuses : Qui donc l'a compromis ?

Le président du Conseil demande à la Chambre de voter pour la guerre de Chine un crédit de 200 millions.

M. Périn crie : N'exploitez pas plus longtemps l'honneur du drapeau !

M. de Cassagnac et ses amis de la droite, s'exclament bruyamment : « Allez-vous-en ! à la porte ! »

Le président du Conseil demande finalement à la Chambre de se réunir immédiatement dans ses bureaux pour examiner le projet de loi.

M. Clémenceau. — Il convient de jeter le voile de l'oubli sur ce qu'ont fait des hommes qui ne sont plus des ministres, mais des accusés. C'est à la main de la loi à s'étendre sur ces criminels de haute trahison.

Les interruptions éclatent : « A la Conciergerie ! A la cour d'assises ! »

M. Clémenceau. — On ne peut engager plus loin la France sans qu'un nouveau ministère soit sur ces bancs. Il faut savoir quel est le danger. Il ne faut pas se l'exagérer, mais prendre avec des hommes nouveaux toutes les résolutions nécessaires auxquelles personne ne refusera de s'associer.

Demande de mise en accusation

MM. Delafosse et Laisant déposent une demande de mise en accusation du ministère et demandent l'urgence. La Chambre applaudit, mais elle repousse l'urgence par 304 voix contre 161.

M. Ribot dépose un ordre du jour de blâme.

M. Ferry demande la priorité pour la demande de crédits.

Vote contre le ministère

Par 308 voix contre 161, la priorité demandée par le gouvernement n'est pas adoptée.

Démission du ministère

Le président du Conseil monte à la tribune et prononce ces mots : « Le cabinet ne peut se méprendre sur le sens de ce vote, et il va porter sa démission au président de la République. »

Le verdict de l'opinion

La foule immense qui entourait le Palais-Bourbon a salué la sortie des députés par des vociférations, des cris : « A bas Ferry ! A bas la majorité ! A l'eau ! A l'eau ! »

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(40)

JUANA

DEUXIÈME PARTIE.

Plus tard il penserait peut-être même jusqu'à ce que la pensée devint de la démence.

Ce soir, il était égaré, hors de lui, incapable de se maîtriser.

Il se rassit, se leva de nouveau, marcha encore jusqu'à ce qu'il fût épuisé,

Puis, il se laissa tomber, les bras repliés sur la table, il inclina son visage avec un grand sanglot parti du fond du cœur, et resta là, muet et accablé.

Et lorsque l'aube se leva tristement et péniblement, elle le trouva ainsi.

Il n'avait pas dormi un seul instant de toute la nuit.

XI

Cette nuit-là, Gilbert Sleaford mourut.

Quelques personnes entouraient son lit, désireuses d'arracher au moribond l'explication du drame dont il était la victime.

Il y avait là un médecin, un prêtre, un magistrat, ses fils, Alfred et Daniel, ce dernier tout près de la porte.

Les dernières paroles du mourant furent cel-

Heureusement, quelques militaires ont paru et ont été salués par de frénétiques applaudissements et les cris de : « Vive l'armée ! »

Puis, reprenant sa fureur première contre M. Ferry, la foule a réclamé à grands cris sa mise en accusation.

Nouveau ministère

A la dernière heure, voici la combinaison qui est regardée comme la plus probable :

Présidence du conseil, affaires étrangères : M. de Freycinet ;

Intérieur : M. Raynal ;

Travaux publics : M. Sadi-Carnot ;

Justice : M. Floquet ;

Finances : M. Rouvier ;

Postes et télégraphes : M. Cocherly ;

Guerre : M. Campenon ;

Marine : M. Jauréguiberry ;

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Nous apprenons avec la plus vive émotion la mort d'un de nos amis, ancien collaborateur du *Journal du Lot*, M. l'abbé Guilhou, qui vient de succomber à une longue maladie, en sa propriété de Lapistoule, près Lozech. Homme érudit autant que modeste, M. l'abbé Guilhou professa longtemps les belles lettres au Petit Séminaire de Monfaucon. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages estimés sur les *Eaux Bonnes* et sur les *Evêques de Cahors*. Nous envoyons à sa famille nos sincères compliments de condoléance.

Chemin de fer de Moissac. — Le chemin de fer de Moissac à Cahors n'a pas été déclaré d'utilité publique.

Par arrêté préfectoral en date du 27 mars, M. Guiche, maire d'Albas, est suspendu de ses fonctions.

Par arrêté du 28 mars, M. de Gozon, maire de la commune du Vigan, est suspendu de ses fonctions.

Le nouveau sous-préfet de Gourdon, M. Harmand, est arrivé samedi dans cette ville.

M. Dorne, lieutenant de gendarmerie à Valogne (Manche), est nommé à Gourdon.

Par décision de M. le directeur général de l'enregistrement des domaines et du timbre, en date du 7 courant, M. Julié (Marius-Joseph), a été nommé surnuméraire à Gourdon.

Accident de voiture. — Le 24 mars dernier, vers quatre heures du soir, le nommé Mashou, Adrien, âgé de 28 ans, domestique de M. M. Lyonnet frères, entrepreneurs à

Montbrun, conduisait une voiture attelée d'un cheval, lorsque ce dernier, pris d'un transport au cerveau, enjamba le talus de la route du Castelet, commune de Figeac, et se tua.

Deux personnes qui se trouvaient sur la voiture sautèrent à terre et ne se firent aucun mal; mais le domestique Mashou s'étant jeté à la tête de l'animal, fut entraîné par lui au bas du talus et se luxa l'épaule gauche.

Ramené à Figeac, vers six heures, il a pu, après des soins donnés, rentrer à Montbrun.

Disparition. — Samedi, 14 mars, Delmas partait d'un village voisin de Penne pour aller tenir la foire de Montcabrier, promettant à sa femme de rentrer le soir même. Il avait tort, à 68 ans, de partir seul, sans armes, porteur d'une somme d'argent considérable.

Pendant tout le jour, on le vit sur le champ de foire, mais il ne conclut aucun marché. Le soir, de bonne heure, il partait de Montcabrier, toujours seul; en route il rencontra des gens de sa connaissance et leur dit simplement : « Si vous n'avez pas besoin de moi, je prends les devants, car je veux aller à la foire de Beauville. »

Il dut arriver à Fumel, peu après le coucher du soleil. Là, devant la gare, il échangea quelques mots assez vifs avec un conducteur de voiture qui l'accusa, dit-on, de n'avoir pas le sou. Delmas un peu ventard répondit : S'il faut cinq, six et même 700 francs je les ai. Après ces mots, un gendarme témoin de la dispute, le vit se diriger vers Libos, et depuis ce moment personne ne l'a revu.

Tremblements de terre. — On nous écrit de Lourdes à la date de jeudi :

La nuit dernière, à minuit 45 minutes, par un temps couvert, nous avons ressenti une secousse de tremblement de terre d'une certaine intensité.

Les trépidations suivaient de l'ouest à l'est, dans le sens même de la chaîne Pyrénéenne, avec des oscillations du nord au midi.

Le phénomène a duré environ trois secondes, et a été accompagné d'un grondement sourd se terminant en une sorte de sifflement bien caractéristique à ces sortes de phénomènes, et qui peut se comparer en quelque sorte, à celui produit par le passage d'un train express à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel ou d'une étroite tranchée.

Il y a une quinzaine de jours environ, un tremblement de terre de moindre importance avait été ressenti dans la même localité.

SOUSCRIPTION A 1,000,000 D'OBLIGATIONS FONCIÈRES DU CREDIT FONCIER DE FRANCE.

On souscrit dès à présent, sans frais, à l'agence de la Société Générale, à Cahors, rue Fénelon n° 8.

les-ci.

— Je suis victime de la fatalité... il n'y a pas eu crime... mais accident... M. Abbott n'est pas coupable, et... il ne sera pas dit que... Gilbert Sleaford... aura voulu... mettre aucune mauvaise action sur son compte... J'ai dit la vérité... à son fils... Ce n'est la faute de personne... c'est moi... qui... suis tombé... malheureusement... sur un couteau... Et vous tous qui êtes ici... souvenez-vous de cela... quand j'aurai les pieds en l'air...

Ce fut au prix d'efforts désespérés qu'il put articuler ces quelques mots.

L'ombre grise et terne de la mort blémissait son visage, sa respiration était haletante, une sueur froide couvrait son front.

Ce fut une longue lutte contre la mort, l'énergie sauvage qu'il y avait en lui combattit rudement : mais l'heure avait sonné, il se raidit dans un dernier frisson, tous ses membres tentèrent un dernier effort, et il retomba...

Il était mort !...

John Abbott était donc vengé !

Ce fut le docteur qui en apporta la bonne nouvelle au maître du Grand Château : ce docteur était aussi le médecin de la famille Abbott.

Il arriva le visage grave et cependant curieux de savoir comment le millionnaire apprendrait la chose.

Le valet de chambre, d'un air embarrassé, répondit au médecin que son maître était chez lui, mais qu'il ne savait pas s'il voulait recevoir.

Le docteur Gilson griffonna une ou deux lignes,

plia le morceau de papier sur lequel il avait écrit, et le fit porter.

Résultat : admission immédiate dans le cabinet de M. Abbott.

Là, M. Abbott, la barbe longue, l'air hagard, les yeux injectés de sang, les vêtements en désordre, était assis et toisa le visiteur d'un air soupçonneux lorsqu'il entra.

— Que signifie votre billet ? — demanda-t-il. Je suis indisposé aujourd'hui et je ne voulais voir personne, je...

— Je viens de chez Sleaford, — interrompit le docteur en l'observant avec attention. — Il est mort !

— Mort !... dit M. Abbott. — Mort !... répéta-t-il d'un air morne et égaré.

— Oui... mort !... reprit le docteur Gilson. — Je quitte à l'instant le lit funèbre. Monsieur Abbott, — ajouta-t-il en posant la main sur le bras du millionnaire, — on sait dans tout le pays que c'est vous qui êtes allé chez lui à minuit, l'autre soir.

M. Abbott tourna vers le médecin son même regard vague et égaré.

— Moi !... — dit-il en humectant ses lèvres desséchées.

On sait que vous avez eu une discussion avec lui... que des paroles violentes ont été échangées, on sait que depuis longtemps il possédait un pouvoir secret sur vous. Pardonnez-moi de vous répéter tout cela, mais c'est maintenant le bruit public à Brightbrosk. En deux mots, vous êtes soupçonné d'avoir tué Sleaford.

— Ce n'est pas vrai... répondit M. Abbott toujours du même ton morne et lent qui ressem-

L'uniforme des troupes. — De profondes modifications sont à la veille d'être apportées dans l'uniforme de nos troupes. Le képi se trouve définitivement supprimé et sera remplacé par un casque, dont deux modèles sont en ce moment soumis au choix du ministre et du comité d'infanterie. Un de ces casques est muni d'un cimier.

Le comité de cavalerie adopte une nouvelle tenue complète pour cette arme. Le modèle complet, y compris le paquetage, est également déposé au ministère de la guerre et semble devoir être adopté.

L'agence Havas communique aux journaux la note suivante :

« Un journal du matin rapporte qu'un lieutenant de l'Ecole militaire de Fontainebleau a été trouvé ligoté et baillonné dans son lit; une somme assez importante lui avait été dérobée.

« Il importe de faire remarquer que cet officier habite en ville et que, par suite, la responsabilité de l'attaque dont il a été l'objet ne peut en aucune façon incomber à l'Ecole militaire de Fontainebleau. »

Les agents des postes et télégraphes et le service militaire.

L'*Eclair* de Nice publie la note suivante, qu'il a reçue du ministère des postes et télégraphes en réponse à un de ses derniers articles :

Paris, le 2 mars 1885.

Monsieur le rédacteur en chef, Vous avez exposé la situation des agents des postes et télégraphes libérés du service militaire et dont la réintégration dans les cadres de l'administration a été retardée.

Permettez-moi de rectifier certaines énonciations de votre article.

Si la rentrée de la classe libérée avait lieu en même temps que l'appel de la classe à incorporer, jamais aucune difficulté ne se produirait, mais malheureusement il n'en est pas ainsi : non-seulement il n'y a pas simultanéité entre les deux dates, mais encore il y a souvent un assez grand écart entre la date de la rentrée de la classe et la date de l'appel de la classe nouvelle. Ainsi, en 1884, la libération a eu lieu au mois d'août et l'appel du nouveau contingent n'a eu lieu qu'au mois de décembre. On ne peut dès lors, pour me servir des termes de votre article, « donner à ceux qui reviennent le poste de ceux qui partent ».

La même situation se reproduit chaque année par suite de la même cause ; mais en 1884 la réintégration des agents libérés a été rendue particulièrement difficile par la suppression d'environ deux cents emplois imposés par la réduction des crédits votés.

J'ajoute, à titre de renseignement, que les demandes en réintégration s'élevaient à 297 au mois d'août dernier, qu'il a été donné satisfaction à plus des deux tiers et que la plupart de celles qui n'ont pas été accueillies immédiatement émanent d'agents qui ont désigné exclusivement des résidences spéciales, où l'absence des vacances n'a pas permis de les appeler.

Quoi qu'il en soit, M. le Ministre des postes et télégraphes, très vivement préoccupé de cette situation, a pris des mesures pour que les réintégrations restant à faire soient complètement effectuées à bref délai.

Veuillez agréer, etc.

Le directeur du personnel au ministère des postes et télégraphes.

FRIBOURG.

blait si peu à ses manières brusques et violentes. Je ne l'ai pas tué...

— Non, dit le docteur, — je sais cela aussi et, fort heureusement pour vous, car je doute que votre seule dénégation eût pu vous justifier aux yeux de la justice, mais un autre, s'est chargé de votre justification.

— Un autre... qui donc ?...

— Sleaford. Sur son lit de mort, tout à l'heure, ses dernières paroles ont été une justification éclatante de votre conduite.

— Qu'on n'accuse personne... Je répète ce qu'il a dit... Je suis victime de la fatalité, il n'y a pas eu crime, mais accident. M. Abbott n'est pas coupable et il ne sera pas dit que Gilbert Sleaford aura voulu mettre aucune mauvaise action sur son compte. Ce n'est la faute de personne, c'est moi qui suis tombé malheureusement sur un couteau. M. Powers et le Révérend Cyrus Brown ont entendu ces paroles tous les deux, ainsi que les fils de votre fermier. Mon cher monsieur Abbott, permettez que je me félicite d'être le premier à vous annoncer cette heureuse nouvelle.

Il y eut un moment de profond silence, le sang revint abondamment au visage de M. Abbott.

Une carafe d'eau se trouvait sur la table, il remplit un verre et le vida d'un trait ; puis il se leva, et commença à se promener avec agitation dans la chambre.

— Avez-vous parlé de cela à ma femme ?...

Telles furent les premières paroles qu'il prononça.

Revue Agricole

Malgré que l'opinion générale soit acquise à la Vigne Américaine pour la reconstitution de la vigne française, il se produit sur cette question de déplorables controverses qui peuvent avoir pour résultat de maintenir dans l'esprit des viticulteurs le doute et l'hésitation et de retarder ainsi le rétablissement de notre vignoble. Afin que l'opinion ne s'égare pas par ces discussions malencontreuses, nous allons résumer l'état ou se trouve en ce moment la question phylloxérique.

Depuis au moins vingt ans que la lutte est engagée entre le phylloxéra et les défenseurs de nos vignes ayant à leur tête les hommes les plus éminents de la science, on n'a trouvé que de faibles palliatifs et la plus grande partie du vignoble français est détruite, la conservation de ce qui reste est due presque en entier à la situation topographique ou climatérique des vignes indemnes.

Des innombrables procédés qui ont été employés pour combattre le phylloxéra quatre seulement ont donné quelques résultats ce sont : 1° La submersion, 2° le sulfocarbonate de potasse 3° le sulfure de carbone, 4° le badigeonnage, celui-ci comme moyen préventif.

Tout le monde sait que la submersion n'est praticable que dans de rares cas, et encore il est très présomable qu'en raisons de lavages qu'elle fait subir au sol, on sera obligé de renoncer à ce procédé.

Le sulfocarbonate de potasse demande pour son emploi de si énormes quantités d'eau qu'on ne peut l'employer que dans le voisinage des rivières ou des grands réservoirs.

Le sulfure de Carbone ne donne de bons résultats que dans les terrains profonds et meubles il n'a jamais réussi dans les sols légers et pierreux.

Ces deux insecticides sont les seuls que l'expérience ait consacré outre qu'ils ne sont pas d'une application générale, ils exigent dans leur emploi beaucoup de précaution, car souvent ils tuent la vigne en même temps que le phylloxéra. Puis on se demande si le peu de vignes que ces insecticides ont conservées répondent aux dépenses occasionnées par leur emploi.

Le badigeonnage est un moyen préventif qui aurait pu rendre de grands services au commencement de l'invasion phylloxérique en détruisant l'œuf d'hiver. Malheureusement on employait au début des préparations si imparfaites qu'on toait la vigne avec les insectes. Aujourd'hui on a perfectionné les matières qu'on emploie et la vigne n'est exposée à aucun danger par l'opération. Mais dans tous les cas, ce moyen ne peut s'appliquer que dans les contrées où les vignes sont encore indemnes et éloignées des foyers d'infection. Aussi pour notre pays le badigeonnage n'a plus d'utilité, puisque toutes nos

vignes sont plus ou moins atteintes.

Nous allons d'ailleurs appuyer notre opinion de celle de M. Balbiani le savant éminent qui est l'initiateur du badigeonnage et qui a le mieux étudié l'histoire naturelle du phylloxéra :

« Si le mal est déjà ancien et la plupart des plants d'un vignoble gravement atteint, le badigeonnage pas plus que les autres traitements ne sauvera ces vignes d'une destruction complète. »

Journal d'Agriculture pratique, 4 Décembre.

Ainsi M. Balbiani le promoteur de l'opération reconnaît lui-même que le badigeonnage est sans objet pour les vignes phylloxérées.

Nous nous résignons.

L'état actuel de la question est celui-ci : tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour a été impuissant pour arrêter l'œuvre de destruction du phylloxéra. Dans l'incertitude que la science parvienne à découvrir un insecticide capable de nous débarrasser du terrible insecte, la culture des plants américains s'impose à la fois par les beaux résultats qu'elle a donnés et par l'absence de tout autre moyen sérieux de reconstituer le vignoble français.

Chauffage des vins. — Le procédé de chauffage, proposé par M. Senderens, pour la conservation des vins péronospores, se recommande aux viticulteurs par sa simplicité et ses bons résultats.

Pour répondre aux diverses questions qui lui ont été adressées sur l'application de son procédé et permettre de le bien connaître, M. Senderens vient de faire éditer à la librairie Privat, une brochure dont nous recommandons la lecture à tous ceux que préoccupe cette importante question ; ils y trouveront tous les détails d'une bonne opération de chauffage.

BOURSE. — Cours du 31 mars.

3 0/0	78 25
3 0/0 amortissable (ancien)	80 60
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	103 92
4 1/2 0/0 1883	108 55

Dernier cours du 30 mars.

Actions Orléans	1,360 00
Actions Lyon	1,240 00
Obligations Orléans 3 0/0	370 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	309 50
Obligations Lombardes (jouissance)	313 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	337 00

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 30 mars 1885.

Les nouvelles d'aujourd'hui sont détestables. Le Général de Négrier gravement blessé a été obligé de battre en retraite devant un ennemi 10 fois supérieur en nombre. A l'heure où nous écrivons, les chambres délibèrent, et les bruits les plus divers sont répandus sur le résultat de cette délibération. De tous côtés, le ministère est mal mené et il se pourrait bien qu'il fut abandonné aujourd'hui par sa fidèle mais trop coupable majorité.

Si dès le début des opérations on avait voté un crédit de 200 millions et envoyé en Chine une armée de 50,000 hommes, nous n'aurions pas à déplorer les pertes nombreuses faites par notre vaillante armée. Le système des demies mesures a vécu. Il faut envoyer en Chine, non pas quelques détachements, mais une armée entière et c'est à Pékin seulement que nous devons

se rendre ! Eh mon Dieu ! ne faut-il pas que nous partions tous quand notre heure sonne... Voulez-vous prendre un verre de grog, docteur ? Le temps est rude et les routes sont bien mauvaises.

Le docteur Gilson, qui connaissait la cave du Grand-Château, accepta sans se faire prier le moins du monde.

M. Abbott sonna, donna des ordres, et reprit sa promenade.

— Je suis bien aise que vous n'avez rien dit à ma femme. Elle est très nerveuse et, comme vous le dites fort bien, ce n'est pas un sujet agréable. J'espère qu'elle n'en entendra pas parler du tout. On n'aime pas toujours que sa famille sache tout. Voici du cognac, du sucre, du citron, et de l'eau. Servez-vous, docteur.

— J'ai vu le jeune Lamar hier au soir, — fit observer le docteur. — Voilà un beau jeune homme qui fera honneur à notre noble profession. Ce cognac est excellent, monsieur Abbott. Vous n'en prenez pas ?

— Vous avez vu Lamar... Vous avez vu Georges... Non, cela ne se peut pas, on ne m'a pas dit qu'il était revenu. Oui, je vais en prendre une gorgée, j'ai la gorge sèche tout aujourd'hui. Oui, c'est un beau garçon, comme vous dites, docteur, médecin par vocation, car il n'est point forcé d'apprendre votre métier. Je lui donne de tout comme s'il était mon fils. Aucune nécessité pour lui de tâter les pouls et de regarder les langues. Mais c'est lui qui l'a voulu. Cela l'amuse, je suppose. Cette maison sera à lui quand je n'y serai plus. J'aime ce garçon, docteur, comme s'il était à moi.

signer le traité qui vengera notre honneur.

Tant qu'on se contentera d'envoyer des renforts par 5 ou 6,000 hommes, on ne récoltera que des défaites, et il nous semble que le sang de nos soldats est assez précieux pour que le ministère le fasse un peu moins couler, surtout dans des entreprises aussi inutiles que celle du Tonkin. Reculer aujourd'hui, serait une lâcheté indigne de nous, nous devons avancer coûte que coûte, et pour cela, il faut des hommes et de l'argent.

Ce sont toutes ces raisons qui ont déterminé aujourd'hui un véritable effondrement.

Nos rentes sont descendues avec une rapidité vertigineuse, et on a fait des cours qui ne se contentent que dans les jours de tristesse et de malheur.

Le 3 0/0 est descendu à 76.65, soit près de 6 francs de baisse depuis ces derniers jours.

Le 4 1/2 ne fait plus que 107.30. Les autres valeurs sont à l'avenant.

En présence des malheurs qui nous frappent, nous ne pouvons que conseiller la plus extrême prudence. Il n'y a qu'à attendre les événements et à faire des vœux pour que l'honneur national soit bientôt vengé.

C'est ce que nous faisons de tout cœur.

BANQUE GÉNÉRALE, 14, rue du Helder.

Thézan (Aude), 19 avril 1880.

Je me suis soumis à l'usage du Fer Bravais il y a environ un mois et j'en ai ressenti un bien-être qu'aucun autre remède ne m'avait procuré jusqu'à ce jour. Je tiens par la présente à vous témoigner toute ma reconnaissance. A. Bertrand.

Dans toutes les pharmacies. — Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

Un conseil amical, donné en temps opportun, peut sauver la vie. — M. L. Frappart, de Valenciennes, nous écrit que depuis plus d'une année il souffrait des reins, de l'estomac et des membres inférieurs, et qu'actuellement, il lui semble qu'il n'a que vingt ans. Un ami lui avait conseillé d'essayer la Tisane Américaine et les Pilules des Shakers, et ce conseil lui sauva la vie. De lui-même, il nous adresse ce témoignage et nous exprime toute sa reconnaissance. Toutes les personnes qui souffrent de l'estomac, des reins, d'un vice du sang quelconque, lirient avec avantage et profit la brochure explicative du traitement des Shakers. Prix : 4 fr. 50 la bouteille. La brochure se trouve gratis dans toutes les bonnes pharmacies, ou au dépôt, pharmacie Bourguignon, à Cahors. Dépôt principal, Fanyau, pharmacien, Lille.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Le Jeudi 9 Avril 1885

SOUSCRIPTION

UN MILLION D'OBLIGATIONS FONCIÈRES DE 500 fr. 3 0/0 AVEC LOTS

Remboursables en 95 ans.

Prix d'émission : 435 Fr.

Payables : 20 fr. en souscrivant le 9 avril 1885.
20 — à la délivrance des titres, du 1^{er} au 15 juin 1885.
50 — du 15 au 30 novembre 1885.
50 — du 15 au 31 mai 1886.
50 — du 15 au 30 novembre 1886.
50 — du 15 au 31 mai 1887.
50 — du 15 au 30 novembre 1887.
75 — du 15 au 31 mai 1888.
70 — du 15 au 30 septembre 1888.

Total 435 — fr. sans faculté d'anticipation.

LOTS :

1,200,000 francs par an. 6 tirages : les 5 janvier, 5 mars, 5 mai, 5 juillet, 5 septembre, et 5 novembre. A chaque tirage :
1 obligation remboursable par 100,000 fr.
1 — — — — — 25,000 fr.
6 — remboursables par 5,000 francs, soit..... 30,000 fr.
45 obligation remboursable par 4,000 francs, soit..... 45,000 fr.
53 lots par tirage pour..... 200,000 fr.

Le premier tirage aura lieu le 5 juillet prochain.

Les obligations sorties aux tirages, soit avec des lots, soit au pair, seront payables le 1^{er} du mois qui suivra le tirage : elles n'auront pas droit au prorata du coupon du semestre courant.

Les versements non effectués à l'échéance sont passibles d'un intérêt de 5 0/0 et les titres en retard sont déchu du droit aux primes et lots.

La répartition sera faite du 1^{er} au 15 juin 1885.

La souscription sera ouverte le jeudi 9 avril,

A PARIS :

- Au **Crédit Foncier de France**, rue des Capucines, 19 ;
- Au **Comptoir d'Escompte de Paris**, rue Bergère, 14 ;
- A la **Banque de Paris et de Pays-Bas**, rue d'Antin, 3 ;
- A la **Société Générale**, rue de Provence, 54, et dans ses bureaux de quartier ;
- Au **Crédit Lyonnais**, boulevard des Italiens, 19, et dans ses bureaux de quartier ;
- Au **Crédit industriel et commercial**, rue de la Victoire, 72, et dans ses bureaux de quartier ;
- A la **Société de Dépôts et Comptes courants**, place de l'Opéra, 2 ;
- A la **Banque d'Escompte de Paris**, place Ventadour ;
- Au **Crédit Foncier et Agricole d'Algérie**, 8, place Vendôme, à Paris ; — et à Alger, Oran, Constantine et Bône ;
- A la **Compagnie Foncière de France**, rue Saint-Honoré, 366 ;
- A la **Banque Parisienne**, rue Chauchat, 7 ;
- A la **Banque Franco-Egyptienne**, boulevard Haussmann, 32.
- A la **Compagnie Algérienne**, rue des Capucines, 11

DANS LES DÉPARTEMENTS :

Chez **MM. les Trésoriers généraux** ;
Chez **MM. les Receveurs particuliers des Finances** ;
Dans les **Agences et Succursales** des Sociétés ci-dessus indiquées.

A L'ÉTRANGER :

Dans les **Agences et Succursales** des mêmes Sociétés.

La souscription sera close le même jour à 5 heures.

On peut souscrire dès à présent par correspondance, en envoyant au Crédit Foncier sous pli recommandé 20 francs par obligation demandée.

Toutefois, les souscriptions par correspondance ne sont admises que pour 2 obligations ou au-dessus. — Les souscriptions par liste ne sont pas admises.

EMISSION

du Crédit Foncier de France.

On peut souscrire dès à présent.

Il suffit d'envoyer 20 francs par obligation souscrite

à la

Caisse Générale d'Épargne et de Crédit 116, place Lafayette, 116, à Paris.



AVIS

M. Andouard, chirurgien-dentiste à Brive, sera à Cahors, chalet des Bains, le 1^{er}, 2 et 3 avril prochain.

l'intention, Léonore, qu'il n'est pas venu du tout.

— Mon fils n'est pas venu ici, monsieur. Il est venu, mais il est reparti.

Elle se préparait à quitter le salon, mais son mari s'interposa.

— Oh de grâce, Léonore, ne vous sauvez pas comme si j'avais la peste ! Asseyez-vous là et causons un peu. Autant vaudrait épouser une banquise qu'une femme, si l'on ne pouvait jamais causer avec cette femme. C'est à peine si je vois d'un bout de semaine à l'autre. Savez-vous qu'il n'y a pas d'homme qui consentirait à être tenu à cette distance. Ce n'est ni flatteur, ni charitable. Je ne me plains pas, croyez-le bien... Je suis fier de vous..... vous êtes la plus jolie femme, la plus élégante, la plus distinguée que j'ai jamais vue.

Ne vous insurgez pas, tous les hommes disent cela de vous, et, quant à moi, j'aime jusqu'à la terre sur laquelle vous marchez. Je ne voudrais pas que vous fussiez autrement, quand même je pourrais l'obtenir.

Seulement ne soyez pas toujours si raide, si altière. Asseyez-vous là, Léonore.

A. FLEMING.

(A suivre).

LE MAGASIN MANDELLI

Transféré Maison Brassac, en face la Mairie, sera ouvert
Lundi prochain, 6 avril 1883.

ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre.....	5 fr. 25.
La bouteille.....	4 fr. 50.
Le demi litre.....	2 fr. 90.

L'ÉPICERIE PARISIENNE prévient, en outre, qu'à l'occasion du **Jour de Pâques**, on trouvera dans ses Magasins, à partir de ce jour, un grand assortiment d'articles se rattachant à cette fête, tels que : **Œufs en sucre et Chocolat, Vannerie, etc., etc.**

La fraîcheur et le bon goût de ces articles qui seront vendus à des prix exceptionnels, les feront apprécier par ses nombreux clients.

LIQUEURS DE MARQUES — VINS FINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS — SIROPS ET PUNCHS

Livraison franco à domicile, pour la Ville. — Livraison franco d'emballage, pour la Campagne. — Envoi du Catalogue, franco sur demande.

NOTA. — La Maison n'a pas de succursales, ni de représentants.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Rue de la Liberté, N° 11, CAHORS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blanc, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenterie.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

Bonne Occasion

A vendre une **Locomobile**, montée sur quatre roues, de la force de sept à huit chevaux, en bon état.

En même temps, on vendrait une pompe en cuivre un peu forte

S'adresser à M. SOLAGES PIERRE, à Terrasson (Dordogne).

Vignes Américaines & Franco-Américaines

MASSOU

A PENNE (LOT-ET-GARONNE.)

Porte greffe.	Bout. Racin.
Montefiore (vrai) le cent.	60 » 300
Riparia tomenteux.	2 » 7
Riparia.....	1 50 6
Solonis.....	1 50 6
Viala.....	1 50 6
Yorck.....	2 » 8
Taylor.....	1 » 4
Clinton.....	0 50 2
Rupestrus.....	3 » 10
Aminia.....	5 »
Producteurs directs.	
Othello.....	10 » 35
Herbemont.....	2 » 10
Senesqua.....	5 » 25
Bram.....	5 » 25
Canada.....	5 » 25
Triumph.....	8 » 30
Noha.....	5 » 25
Jacquez.....	1 50 7
Cunningham.....	1 50 7
Secretary.....	40 »

FRANCO-AMÉRICAINNE

Bon Marché le plus avantageux.

Commandes pour livrer l'hiver qui vient : racinés greffés et bien soudés sur Riparia Solonis ou Viala, 180 francs le mille

Le propriétaire doit envoyer le plant français qu'il veut faire greffer.

LES RAMOS

Marchand tailleur rue Fénelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

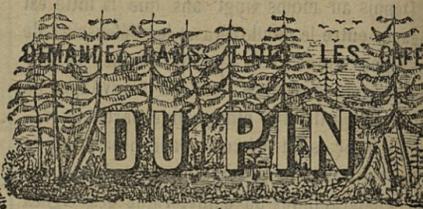
Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

75,000 fr. à placer sur signatures de propriétaires et commerçants de province. Ecrire franco à Madame Anaïs Jubel, 16, place Ste-Anne, Rennes.

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter ; Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

A LOUER

L'ancienne auberge Carayon, située à Cahors, faubourg St-Georges.

VASTES ÉCURIES ET REMISES.

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

CHEMISES

sur mesure pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHÂLES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons Françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune concurrence.

COSTUMES

sur mesure pour

HOMMES